

Collecte des piles et batteries

Mise en place du matériel de collecte

1 Choisir une zone d'installation

Installez le fût sur une palette (2 fûts sur palette dim. 80 x 120 cm, non fournie) dans un endroit couvert, plat et accessible avec un transpalette.

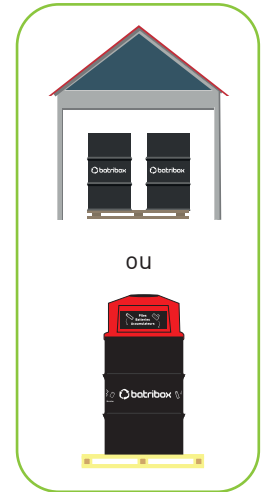
Placez votre fût et sa palette à l'abri de l'humidité et du soleil ou demandez à Batribox un couvre-fût adapté (voir schéma ci-contre).

2 Préparer le fût

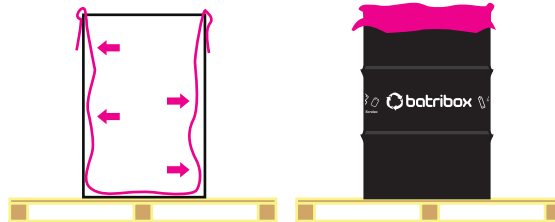
Insérez la sache plastique à l'intérieur de manière à ce qu'elle épouse la forme du fût.

3 Prévoir une palette séparée pour collecter les piles de clôtures (alcalines et zinc-air) qui seront à filmer.

NB Chaque fût est fourni avec : une sache plastique, un cerclage métallique et un couvercle de transport (à conserver obligatoirement).



1



2



Piles de clôtures alcalines et zinc-air

3

Consignes de sécurité

Départ de feu : Pour éviter tout risque de court-circuit, isolez les piles de votre fût métallique en utilisant la sache plastique fournie par Batribox. Éloignez les fûts de toute source de chaleur ou des produits inflammables.

Inondation et/ou piles rouillées : Contactez Batribox pour ce cas spécifique : recyclage@screelec.fr

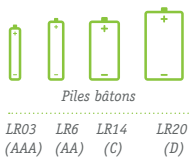
Stockage exclusif de piles lithium et/ou de batteries lithium-ion : Prenez connaissance des consignes de stockage spécifiques sur www.batribox.fr (voir procédure Lithium).

Collecte



COLLECTE CONFORME :

Batribox collecte et recycle un grand nombre de piles et batteries portables usagées, notamment :



Piles bâtons
LR03 (AAA) LR6 (AA) LR14 (C) LR20 (D)



Piles plates
4,5V 9V



Piles boutons
LR44, CR2032, PR41/312...



Batteries au plomb
2 à 12V et piles
de clôture 9 à 12V
(poids inférieur
à 5 kilos)



Petites batteries
d'outillage
9V, 12V, 18V, 24V...



Batteries
de téléphones



Batteries
d'appareils
photo



Batteries d'ordinateurs
portables



COLLECTE NON CONFORME :

- Piles et accumulateurs industriels et automobiles (batteries de démarrage, batteries e-mobilité et piles au chlorure de thionyle Li-SOCl₂...)
- Déchets d'autres éco-organismes (lampes, néons, condensateurs, déchets d'activité de soins à risque infectieux, chargeurs, DEEE...)
- Déchets indésirables (cartouches d'encre, piles brûlées, déchets radioactifs, peintures et solvants, sacs poubelle et sachets en plastique...)

Pour en savoir plus sur les déchets non repris par Screlec-Batribox, contactez recyclage@screlec.fr

Batteries au plomb portables :

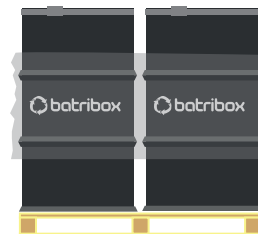
- poids inférieur ou égal à 5 kg = collectées par Screlec-Batribox
- poids supérieur à 5 kg = non reprises

Demander un enlèvement

Préparation

FÛTS BATRIBOX (voir schéma ci-contre)

- 1 - Replier la sachette à l'intérieur du fût et la scotcher
- 2 - Apposer le couvercle de transport
- 3 - Verrouiller le fût à l'aide du cerclage
- 4 - Filmer le(s) fût(s) sur la palette



PALETTES DE PILES DE CLÔTURE

Filmer la palette avant enlèvement

Déclenchement

Rendez-vous sur

www.batribox.fr/espace-point-de-collecte/demander-un-enlevement/
et laissez-vous guider...

Délais :

Une fois la demande validée par notre service, un transporteur spécialisé interviendra sous 15 jours maximum pour réaliser l'enlèvement de vos piles et batteries portables usagées.

BSD — BORDEREAU DE SUIVI DES DÉCHETS

- À l'enlèvement vous devrez signer et dater le BSD avec le transporteur
- 15 jours après le passage du transporteur, vous pourrez récupérer votre BSD complet sur votre espace personnel en ligne (www.batriweb.fr)



DÉCHETTERIE



CENTRE DE TRI



CENTRE DE TRAITEMENT
SPÉCIALISÉ



RÉUTILISATION DES
MATIÈRES PREMIÈRES



FABRICATION DE NOUVEAUX OBJETS

